



## PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 11 décembre 2025

(21)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie se réunit aujourd'hui, à 10 h 33, dans la pièce W110 du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable Clément Gignac (président).

*Membres du comité présents* : Les honorables sénateurs Dalphond, Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Fridhandler, Gignac, Henkel, Loffreda, Marshall, Ringuette, Varone, Wallin et Yussuff (11).

*Autres sénateurs présents* : L'honorable sénatrice Pupatello (1).

*Participent à la réunion* : Adriane Yong et Brett Howard, analystes, Bibliothèque du Parlement; Chelsea DeFazio, agente de communications, Direction des communications, de la télédiffusion et des publications.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 7 octobre 2025, le comité poursuit son étude sur la crise du logement au Canada et les défis auxquels sont actuellement confrontés les acheteurs d'habitations canadiens, en mettant particulièrement l'accent sur les taxes, les frais et les prélèvements gouvernementaux.

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio de la partie de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos, qu'une copie soit conservée par le greffier du comité pour consultation par les membres du comité ou le personnel, et qu'elle soit détruite par le greffier du comité lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute à huis clos d'un projet de rapport.

Il est convenu que le projet de rapport, tel que modifié, soit adopté dans les deux langues officielles et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version définitive du rapport dans les deux langues officielles, en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire sur le plan de la forme, de la grammaire ou de la traduction, et que la version finale du rapport soit distribuée sous embargo à tous les membres avant le dépôt du rapport.

À 11 h 47, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 26 novembre 2025, le comité poursuit son examen de la teneur des éléments des sections 4, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 22, 23, 37, 39, 43 et 45 de la partie 5 du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute à huis clos d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 12 h 10, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Matthieu Boulianne